

Journée d'étude **« Justice Environnementale : Terrains en lutte »**

Le 7 décembre 2015 de 9 h à 17 h,
Salle des examens (2e étage) Université Saint-Louis
Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 Bruxelles

Programme

Le 6 décembre, 14-17 h : Visite du « bassin versant solidaire » de Forest — Eau, classes sociales et expérimentations citoyennes dans un quartier régulièrement inondé.

(Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire, voir les modalités ci-dessous. Les renseignements pratiques seront transmis ultérieurement aux personnes inscrites).

Le 7 décembre, journée d'étude

9 h : Introduction par **Benedikte Zitouni** (USL-B) et **Chloé Deligne** (ULB)

9 h 10 : **Hélène Schmutz** (Maître de Conférences, Université de Savoie, Chambéry).

L'utilisation du terme « Environmental Justice » dans le combat pour le maintien de la ferme de South Central à Los Angeles (1994-2006) et la circulation du concept entre la société civile et les instances gouvernementales.

10 h 40 : **Erik Swyngedouw** (Professor of Geography - Manchester University)

In the last thirty years, new insights have been generated by the environmental justice and urban political ecology movements, involving both activists and academics. Yet their political performativity remains unresolved. This raises questions about where to go from here?

12 h : Discussion générale

12 h 30-13 h 30 : Lunch sur place

13 h 30 : **Caroline Lejeune** (Doctorante Science Politique - Sciences Po Lille)

Les mobilisations de la Zone de l'Union à Roubaix portées par des ouvriers, travailleurs sociaux et écologistes. La transformation ainsi que l'hybridation des revendications, jusque là éloignées d'enjeux écologiques, lorsqu'il s'est agi de se positionner sur ce projet d'"écoquartier exemplaire".

15 h : **Jeanne Pourias** (Docteure en agronomie et sciences de l'environnement - AgroParisTech)

L'Europe du Sud est-elle un lieu d'émergence pour des luttes EJ? Des initiatives d'agriculture urbaine dans des quartiers délaissés de Séville, aux jardins populaires et collectifs de Paris, pour revisiter la question des inégalités d'accès à l'alimentation et le partage des connaissances.

16 h 30-17 h : Discussion générale

Chaque intervention est prévue sur une durée de 40 minutes, et sera suivie d'une discussion avec les participants, sur un format de table ronde.

L'inscription aux deux journées est gratuite, mais obligatoire, le nombre de places étant limité. Merci de confirmer votre présence en contactant nicolasprignot@gmail.com.

Argument

La revendication d'« Environmental Justice » est née aux États-Unis, au sein de luttes qui concernent directement des questions de distribution et de répartition des nuisances environnementales : luttes autour de l'installation, dans des quartiers pauvres, d'usines, de centrales électriques, d'installation routières, voire l'implantation de quartiers résidentiels sur des zones polluées. Le constat initial souligne que les minorités sociales les plus défavorisées (que ce soit pour des raisons ethniques et/ou économiques) sont plus soumises aux pollutions et aux nuisances environnementales que d'autres groupes sociaux. La lutte s'organise pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui subissent les nuisances et se voient privés d'un accès à un environnement sain et à ses avantages. Depuis lors, la préoccupation d'EJ continue à alimenter ces luttes, mais aussi les recherches sur des terrains de plus en plus variés, allant des dégradations directes de l'environnement à la possibilité de bénéficier d'un espace pour cultiver ses propres légumes. Transposé dans le milieu universitaire, mais toujours ancré dans ces luttes, l'Environmental Justice devient un concept inclusif et se complexifie, mettant en relation une grande complexité sociale et une grande complexité environnementale. Il tisse sur des mêmes terrains des questionnements multidisciplinaires liant justice sociale, écologie, agriculture urbaine, accès aux ressources, racisme, etc.

Ce concept-revendication a eu moins de succès et est moins ancré dans des luttes en Europe (et particulièrement dans le monde francophone). Les chercheurs et activistes qui veulent faire vivre les tensions que l'Environmental Justice met en jeu doivent inévitablement recourir à des exemples américains, comme celui de Love Canal. Le risque qui réside dans l'utilisation de ces exemples venus d'« ailleurs » — comme les États-Unis — est de considérer que la situation est alors meilleure « chez nous », un risque de complaisance.

Alors que se négociera l'avenir du Climat dans la COP21, nous souhaitons tenter, lors de cette journée, de faire exister l'Environmental Justice en tension entre ces exemples venus d'ici et d'ailleurs. Quelles histoires, quelles pratiques ou expérimentations radicales raconter pour que l'EJ ne concerne pas toujours un autre continent, et puissent — peut-être — nourrir nos terrains ?

Ces questions seront adressées selon deux modalités. Tout d'abord, nous poserons la question de ce transfert des États-Unis vers l'Europe. Comment le concept s'est-il développé aux USA et comment s'est-il transformé en migrant vers l'Europe ? Comment l'a-t-on traduit, transformé, utilisé ici ?

La seconde modalité mobilisera des histoires et de cas concrets qui mettent en avant et interrogent la pertinence pratique et théorique de l'Environmental Justice pour les luttes et les revendications européennes. Comment faire exister les tensions et les questions que porte l'Environmental Justice en Europe, à partir de récits qui mettent sa pertinence à l'épreuve ?